

SPÉCIFICATIONS

CAMP ÉTÉ 2020



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- On demande aux enfants de porter des vêtements confortables. Pas de bijoux.
- L'enfant doit avoir l'âge requis en date du 1^{er} juin 2020 et avoir complété au minimum la maternelle.
- Les aliments allergènes tels que les arachides, noix et beurre d'arachides sont INTERDITS.
- Veuillez noter qu'aucun contenant de verre n'est permis dans les lunchs.
- On demande que la crème solaire soit mise le matin à la maison, avant d'arriver au camp. Nous en remettrons au dîner. Merci de votre collaboration !
- Un spectacle sera présenté pour les parents, le vendredi à la fin du camp, soit à 16 h (+ ou – 45 min.).
- À noter que le service de garde le vendredi se termine à 17 h et non à 18 h.

ADRESSE ET PORTE D'ENTRÉE

Notre camp est situé dans nos studios à l'aréna de Ste-Julie, au 201 boul. Armand-Frappier. La porte d'entrée de notre camp est celle de la « Patinoire des bâtisseurs », au milieu de la bâtisse, entre la glace 1 et 3 (porte d'entrée sous le restaurant)

À APPORTER DANS SON SAC À DOS TOUS LES JOURS

- 2 collations (matin et après-midi)
- Lunch froid ou chaud (four à micro-ondes disponible)
- Souliers de course
- Bouteille d'eau identifiée
- Maillot de bain et serviette identifiés
- Un change de vêtement tel que short/t-shirt (surtout si l'enfant porte des leggings pour la danse le matin)
- Crème solaire
- Chapeau ou casquette (si désiré)
- Sandales à velcro ou souliers d'eau obligatoire (pour jeux d'eau extérieurs)

FONCTIONNEMENT DU DÉPART, À LA FIN DE LA JOURNÉE DE CAMP

- Le camp de jour finit à 16 h. Vous devrez donc venir chercher votre enfant à cette heure s'il n'est pas inscrit au service de garde. Si vous devez venir le chercher plus tôt, on vous demande d'en aviser la superviseure de camp le matin. Pour les enfants inscrits au service de garde de l'après-midi, vous aurez jusqu'à 18 h pour venir chercher votre enfant. Après la fermeture du service de garde, les parents devront payer des frais de 5 \$ pour chaque 5 minutes de retard. Cette pénalité vise à décourager cette pratique et sera payable comptant sur place et ne sera pas comptabilisée dans les frais de garde.

- Si une personne étrangère (autre que les personnes inscrites sur le formulaire d'inscription) doit venir chercher votre enfant, nous vous demandons, par mesure de sécurité, d'en aviser la superviseure du service de garde, par écrit, au début de la journée.

- Si vous acceptez que votre enfant quitte le camp seul à la fin de la journée, nous exigerons une autorisation écrite de votre part. Merci de la remettre à la superviseure du service de garde la première journée de la semaine. Vous devez inscrire le nom de votre enfant et l'heure à laquelle vous l'autorisez à quitter le camp.

ABSENCE OU RETARD

Merci de nous prévenir de toute absence ou retard par courriel à studiojdanse@gmail.com ou par téléphone au 450 649-6404 poste 243. Il est aussi possible de laisser un message sur la boîte vocale.

PRISE DE MÉDICAMENTS

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans l'autorisation écrite des parents et sans être prescrit par un médecin. À cet effet, un formulaire doit être obligatoirement rempli par les parents. L'animateur qui administre le médicament doit à chaque fois poser ses initiales sur le formulaire à l'endroit approprié. Si votre enfant doit prendre des médicaments, présentez-vous dans notre local principal pour remettre à l'animateur responsable les médicaments identifiés au nom de l'enfant et les consignes appropriées. Vous devrez remplir le formulaire de distribution de médicament disponible sur place.

BLESSURES et MALADIES

- Si votre enfant se blesse ou est malade durant le camp, l'animateur tentera de vous joindre afin que vous puissiez venir le chercher dans un délai raisonnable. Merci de fournir, sur le formulaire d'inscription, le nom d'un adulte responsable pouvant être disponible rapidement advenant que les deux parents ne puissent se présenter.
- En cas d'accident grave et si nous ne pouvons vous joindre, nous pourrions faire appel aux services d'urgence afin de mettre en sécurité votre enfant et le reste du groupe.
- Dans le cas où un participant se blesse lors du déroulement normal d'une activité, quand le Studio J Danse a agi prudemment et raisonnablement, seule la police d'assurance individuelle du participant le couvre pour ses dommages.

POLITIQUE D'ANNULATION

- Le Studio J Danse se réserve le droit d'annuler toute activité advenant un manque de participants ou autres raisons valables. Dans ce cas, les participants obtiendront un remboursement pour le coût intégral ou le coût d'inscription au prorata du nombre de périodes annulées.
- Le Studio J Danse remboursera une inscription lorsqu'un participant en fera la demande par courriel à studiojdanse@gmail.com au plus tard le 14 juin 2020. Des frais d'annulation de 30 \$ seront retenus sur le montant total. Aucun remboursement après ce délai.
- Dans le cas d'abandon pour cause de blessure grave, nous demanderons un billet du médecin qui servira de pièce justificative au remboursement. Nous rembourserons le participant moins les frais d'annulation de 30 \$. Vous devrez faire la demande par courriel à studiojdanse@gmail.com.

RELEVÉ D'IMPÔTS

Les frais de garde étant déductibles d'impôt (en date de ce jour), un relevé 24 vous sera acheminé automatiquement au début de l'année 2021 et ce, si vous avez bien rempli la section à cet effet dans notre formulaire. **Ne pas oublier, donc, d'inscrire le numéro d'assurance sociale du payeur dans le formulaire d'inscription si vous souhaitez recevoir un relevé 24.**